

**Il est fortement recommandé de lire les critères d'admissibilité (Section A) et autre modalité (Section B) qui sont détaillés à la fin du présent formulaire.**

## À remplir par l'employé

### PARTIE 1 - IDENTIFICATION

Nom :	Prénom :
-------	----------

No d'employé :

### PARTIE 2 – IDENTIFICATION DU REMPLACEMENT (VOIR CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ, SECTION A ET AUTRE MODALITÉ, SECTION B)

Titre d'emploi :

En remplacement de :	Numéro du poste :
----------------------	-------------------

Par la présente, je demande mon statut de temps complet temporaire

Date de la demande (JJ/MM/AAAA) :

### PARTIE 4 - TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Veillez vous référer au tableau ci-bas et transmettre votre formulaire à l'adresse courriel qui correspond à votre secteur.  
**À défaut de transmettre un formulaire qui contient tous les renseignements requis, celui-ci vous sera retourné.**

Employés de Charlevoix <u>seulement</u>	<a href="mailto:listederappelcssc.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">listederappelcssc.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
Employés de la catégorie 3, toute direction	<a href="mailto:sar.drhc.cat3.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.cat3.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
Autres employés des catégories 1, 2 et 4, toute direction	
DAJIC	<a href="mailto:sar.drhc.daji.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.daji.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DDITSADP	<a href="mailto:ditsadp.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">ditsadp.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DEAU	<a href="mailto:sar.drhc.deau.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.deau.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DGA	<a href="mailto:sar.drhc.dga.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.dga.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DJ-DPJ	<a href="mailto:dj-dpj.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">dj-dpj.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DL-DST	<a href="mailto:dl-dst.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">dl-dst.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DQEPE	<a href="mailto:sar.drhc.dqepe.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.dqepe.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DR	<a href="mailto:sar.drhc.dr.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.dr.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DSAPA catégories 1 et 2	<a href="mailto:sar.dsapa.cat1-2.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.dsapa.cat1-2.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DSAPA catégorie 4	<a href="mailto:sar.dsapa.cat4.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.dsapa.cat4.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DSISP-DSP	<a href="mailto:dsisp-dsp.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">dsisp-dsp.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DSM	<a href="mailto:sar.drhc.dsm.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.dsm.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DSMDI	<a href="mailto:dsmd.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">dsmd.gestiondeseffectifs.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
DSPu	<a href="mailto:sar.drhc.dspu.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.dspu.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>
PDGA	<a href="mailto:sar.drhc.pdga.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca">sar.drhc.pdga.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca</a>

## À remplir par les activités de remplacement ou la gestion des effectifs

### PARTIE 1 - AUTORISATION

Demande reçue le (JJ/MM/AAAA) :

- Demande conforme aux dispositions locales
- Demande conforme à la garantie de travail
- Demande non conforme aux dispositions locales
- Raison(s) du refus :

### PARTIE 2 - SIGNATURE

Signature :

Date (JJ/MM/AAAA) :

## Critères d'admissibilité et autre modalité

### Section A - Critères d'admissibilité

- Article 6.30 Statut temps complet temporaire

*Conformément aux dispositions nationales, de la convention collective, la personne salariée qui est avisée que la durée probable d'une affectation est de plus de six (6) mois, **peut à sa demande, être considérée pendant cette période comme une personne à temps complet**. La personne salariée ne peut changer de statut à nouveau en cours d'affectation tant que celle-ci est à temps complet. Lorsque le statut de la personne salariée redevient à temps partiel, celle-ci reçoit la rémunération prévue aux paragraphes 8.13 et suivants des dispositions nationales de la convention collective qu'elle aurait dû recevoir n'eût été de son changement temporaire de statut. Il est entendu que l'application du présent paragraphe ne peut avoir pour effet que la personne salariée reçoive une rémunération annuelle supérieure à ce qu'elle aurait reçu si elle n'avait pas changé de statut.*

- Précision : Il devra rester plus de 6 mois à l'affectation au moment de la demande.

### Section B - Autre modalité

- Adhésion à la garantie de travail à temps complet.